

DEPARTEMENT DE  
LA SEINE MARITIME

-----  
MAIRIE  
DE  
**NORVILLE**

11, rue des Ecoles  
76330  
-----

**REUNION DU CCAS**

**PROCES VERBAL**

**SEANCE DU MARDI 31 MAI 2016 A 18 H 30**

Lieu de la séance : Mairie

Date de convocation : 24/05/2016

Président de séance : Madame Annick PROTAIS, 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire.

Membres présents :

Mmes et Mrs AUBERVILLE, BOYERE, DAJON, GOSSE, LEBRETON-BOYERE,  
PROTAIS, VALLEE.

Membre excusée : Mme PETIT

Membre absent : Mr ROUSSEL

Procuration : Mme PETIT donne pouvoir à Mme PROTAIS

Secrétaire de séance : Mme DAJON

Membres en exercice : 9

Membres présents : 7

Membres votants : 8

Date d'affichage : 02/06/2016

## **ORDRE DU JOUR**

Le compte-rendu de la dernière réunion est approuvé.

### Liste des délibérations :

Numéro d'ordre	Objet de la délibération
DCCAS2016-05-31/01	Participation classe découverte 2016

## **DELIBERATIONS**

### **Délibération n° DCCAS2016-05-31/01 :**

#### **Participation classe découverte 2016 :**

Les enfants des classes de CE1-CE2 et CM1-CM2, soit 55 élèves, ont participé à une classe découverte à Clécy du 17 au 20 mai dernier.

Le coût total de ce séjour s'élève 12.054,50 € TTC.

Les recettes se décomposent de la façon suivante :

Les familles : 5 500,00 €

La municipalité : 1 800,00 €

Les amis de l'école : 1 748,50 €

Le département : 506,00 €

Je vous propose une participation de 2.500,00 €.

**Après en avoir délibéré, le CCAS décide, par 8 voix pour, de participer aux frais de la classe de découverte de mai 2016 à Clécy pour les 2 classes de CE1-CE2 et CM1-CM2 à hauteur de 2.500,00 €.**

## **QUESTIONS DIVERSES**

### **Fêtes de mères :**

La cérémonie s'est déroulée le samedi 28 mai 2016. Sur les 5 bébés de l'année, 3 familles s'étaient inscrites et 2 étaient présentes.

Nous devrions apposer une affiche à la boulangerie l'an prochain pour rappeler la date de cette cérémonie.

### **Fête de l'école :**

Elle se déroulera le samedi 25 juin 2016. L'école compte 129 élèves. 108 enfants recevront un livre acheté à La Galerie. Les 21 CM2 recevront un bon d'achat d'une valeur de 20 €.

### **Repas des anciens :**

Il se déroulera le jeudi 20 octobre 2016. Le repas sera commandé auprès du traiteur Chedru.